

Afin de favoriser l'accès à un plus grand nombre d'enfants et d'adolescents aux activités sportives et culturelles sur la commune de Ligugé, le Centre Communal d'Action Sociale propose le dispositif Pass'Assoc.

Les conditions pour bénéficier de cette aide sont les suivantes :

- être domicilié(e) sur la commune
- être âgé(e) de 4 à 18 ans inclus
- exercer une activité sportive ou culturelle dans une association communale ou intercommunale ayant une activité sur la commune de Ligugé
- fournir l'attestation du quotient familial délivrée par la CAF
- à partir de 12 ans, fournir également l'attestation du versement de l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF.

Un seul Pass'Assoc ne sera délivré par enfant et par an. Le montant de l'aide est en fonction du quotient familial et du montant de la cotisation de l'activité. Elle est de 50 % du coût de l'activité, mais elle est plafonnée suivant les quotients.

L'imprimé de demande d'attribution d'un coupon de réduction Pass'Assoc est à retirer en mairie, auprès des associations, ou sur le site internet de la mairie.

Une fois la demande complétée, elle doit être déposée avec les pièces justificatives, à l'attention du CCAS. Le dossier sera présenté en commission CCAS pour vérification et acceptation.

Si la demande est acceptée, un coupon Pass'Assoc est établi et envoyé au bénéficiaire. Il sera à remettre à l'association de votre activité, et vous ne réglerez que la différence. Les associations collecteront les coupons de réduction et les adresseront ensuite au CCAS pour remboursement.

Si votre enfant souhaite rejoindre une association en cours d'année, n'hésitez pas à déposer votre demande de Pass'Assoc à la mairie.

Calcul du montant du Pass'Assoc délivré par le CCAS					
Montant cotisation pour l'activité					
	inférieures à 100 €	entre 101 et 200 €	entre 201 et 300 €	entre 301 et 400 €	supérieures à 400 €
Quotient inférieur à 500	50 % de la cotisation				
Montant du plafond	50 €	90 €	120 €	150 €	200 €
Quotient entre 501 et 700	50 % de la cotisation				
Montant du plafond	50 €	80 €	100 €	100 €	160 €
Quotient entre 701 et 1040	50 % de la cotisation				
	40 €	70 €	80 €	80 €	120 €



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN COUPON REDUCTION « PASS'ASSOC » SAISON 2024 – 2025

➤ Renseignement concernant le bénéficiaire :

Nom : Prénom :

Adresse :

N° Tél : Date de naissance :

Nom du/des responsable(s) :

Adresse si différente :

N° Tel :

➤ Renseignement concernant l'association à laquelle le bénéficiaire souhaite adhérer :

Titre de l'association :

Activité :

Montant annuelle de la cotisation :€

Je soussigné(e), M./Mme/Mlle :, représentant(e) légal(e) du
bénéficiaire, sollicite un coupon de réduction d'un montant (voir barème) :€

Je joins : L'attestation du quotient familial délivrée par la CAF

L'attestation du versement de l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF
(à partir de 12 ans)

Fait à Ligugé, le

Signature :

Cadre réservé au CCAS :

Accord de la commission CCAS en date du :	
Montant de la réduction accordée :	
Coupon de réduction remis au bénéficiaire le :	